



SOCIÉTÉ MARTINICAISE DE GRANULATS

Lieu-dit « Moulin à vent »

97270 SAINT-ESPRIT

Tel : + 596 (0) 5 96 79 91 18

**DEMANDE D'AUTORISATION DE RENOUVELLEMENT
ET D'EXTENSION D'UNE INSTALLATION CLASSEE
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**PIÈCE JOINTE N°63 – AVIS DU MAIRE SUR LA REMISE EN
ÉTAT FINALE DU SITE**

(11° du I de l'article D.181-15-2 du Code de l'Environnement)

**Département de la Martinique (972)
Commune de SAINT-ESPRIT**



Suivi du document :

Version	Date	Objet de la mise à jour	Rédaction	Vérification
1.0	Septembre 2024	Création du document	Romain SYLVESTRE, Chargé d'études GEOENVIRONNEMENT GEOENVIRONNEMENT Le Calypso 25 rue de la Petite Duranne 13290 AIX-EN-PROVENCE SIREN : 514 127 489	Marie-Laure EYQUEM, Chef de projet GEOENVIRONNEMENT GEOENVIRONNEMENT Le Calypso 25 rue de la Petite Duranne 13290 AIX-EN-PROVENCE SIREN : 514 127 489

1 PREAMBULE

Conformément à l'article D.181-15-2, alinéa I-11°, du Code de l'Environnement, l'avis du Maire ou du Président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme a été sollicité pour ce qui concerne l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de la carrière.

Le réaménagement de la carrière a été présenté en conseil municipal.

2 MAIRIES CONCERNEES

Le territoire occupé par le site ne recoupant que la commune de **Saint-Esprit (972)** et la compétence d'urbanisme n'étant pas porté par une agglomération, seul l'avis du maire de la commune est requis.

3 AVIS DES MAIRES / EPCI

L'avis du maire n'a pas été remis, après avoir été sollicité par courrier le 17/06/2024 [Annexe 1] accompagné du plan de remise en état.

Le délai de 45 jour étant expiré, son avis est réputé émis.

Annexes

ANNEXE 1 – COURRIER DE DEMANDE D’AVIS AU MAIRE DE SAINT-ESPRIT

SMDG

GRUPE AUDEMARD

Le meilleur reste à bâtir

MAIRIE DE SAINT-ESPRIT
A l'attention de Monsieur le Maire
rue Schoelcher
97 270 SAINT-ESPRIT

A Saint-Esprit, le 13 juin 2024

Objet : projet de remise en état de la carrière de SAINT-ESPRIT

Lettre en A/R n° 1A 208 428 7649 6

*envoyé le 17/06/24
+ plans*

Monsieur Le Maire,

SMDG souhaite renouveler l'autorisation d'exploiter de sa carrière à ciel ouvert de calcaire sur votre commune, pour une durée de 11 années comme nous en avons discuté avec vos services en 2023 et 2024, en particulier dans le cadre de la modification du document d'urbanisme.

Dans le cadre de ce projet, une demande est en cours d'élaboration relative au renouvellement & l'extension (très faible avec 680 m²) ; elle sera versée auprès de la Préfecture en Septembre 2024.

Dans le cadre de constitution de ce dossier et pour répondre à la procédure complète imposée par l'administration, nous vous faisons parvenir ce courrier afin de vous informer des dispositions prises pour la remise en état de cette carrière lors de l'arrêt définitif de notre Installation Classée et afin de solliciter votre avis sur ce projet.

Ce projet de remise en état du site après son exploitation a été réalisé dans l'objectif d'intégrer le site dans le paysage local, en cohérence avec la remise en état qui nous est autorisée à ce jour, tout en ajoutant la création de milieux écologiques variés et en partie boisés en lien avec l'étude relative à la biodiversité de ce site. Un bouquet de vues et plans permettant de visualiser les dispositions prises pour la remise en état de ce site est joint au présent courrier.

SOCIETE MARTINICAISE DE GRANULATS

Siège social : Carrière Moulin à Vent • 97270 SAINT-ESPRIT • Martinique • Tél. (33) 06 96 81 83 83
Adresse postale : B.P. 2 • 97224 DUCOS • Martinique
e.mail : smdg@audemard.com • www.audemard.com

SAS AU CAPITAL DE 1.000.000 € • CODE APE 0812Z • SIRET 535 149 587 00029 • R.C.S. FORT DE FRANCE TMC 2013 B 1406

Si ce projet vous satisfait, *merci de nous retourner les éléments suivants ;*

- *compléter et signer le verso de cette lettre,*
- *accompagné des plans portant la mention « à signer » du bouquet de vues et plans envoyées, avec la mention « bon pour accord », signé et daté.*

Vous remerciant par avance de votre diligence, je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire bien entendu.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes considérations respectueuses.

Olivier ELLEBOUDT
Directeur délégué Madinina & SMDG



Avis sur le projet de remise en état :

- ☐ Favorable
- ☐ Défavorable

Observations :

.....

.....

.....

.....

Fait à

Le

.....

SOCIETE MARTINICAISE DE GRANULATS

Siège social : Carrière Moulin à Vent - 97270 SAINT-ESPRIT - Martinique - Tél. (33) 06 96 81 83 83
Adresse postale : B.P. 2 - 97224 DUCOS - Martinique
e.mail : smdg@audemard.com - www.audemard.com

DESTINATAIRE



Numéro de l'envoi : 1A 208 428 7649 6



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

Avantages du service suivi :
 - Suivre connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou la modalité de non-distribution.
Un accès direct à l'information de distribution :
 - MS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 5 20 30 2 110 - prix par SMS.
 - Verbot : www.laposte.fr/contribuer/gratuitement/verbot
Matphone :
 - Des particuliers, comme sur la 1000ème ligne, les appels sont facturés de 0,33 à 0,39 en semaine et de 0,33 à 0,39 les professionnels, comme sur la 1000ème ligne, les appels sont facturés de 0,33 à 0,39.

Conservez ce fedilist, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Vous pouvez aussi faire une réclamation en ligne sur le site www.laposte.fr/avisde reception.
 Lettre recommandée en ligne, de 10h à 18h.



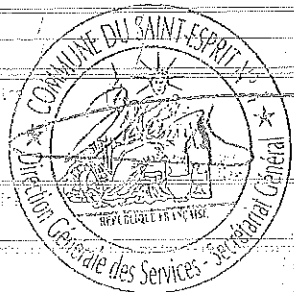
PREUVE DE DÉPÔT

Date : _____ Prix : _____ CPBT : _____

Niveau de garantie : 10 € 105 € 453 €

En provenance de :
 Mairie de Saint-Esprit
 2770 SAINT ESPRIT

Présenté / Avisé le : _____
 Distribué le : _____
 Le soussigné(s) déclare(s) :
☐ Le destinataire
☐ Le mandataire
☐ CDD / permis de conduire
☐ Autre : _____



RECOMMANDÉ :
 AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de TAR : AR 1A 208 428 7649 6



BP2
 SMAG
 Carrière Fourn à Vauk
 2770 SAINT ESPRIT

FRAB

